

## Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 juillet 2021

**Présents :** DOSSO Alain – FOULON Rémi – MAITROT Eric – Valérie BAILLEUX-RAMEAU – DOSSO Rémy – FEUVRIER Amélie – FOULON Romaric – VENTURI Grégoire.

**Absents / Excusés :** ARRIVE Evert – RAIMBERT Didier – RAIMBERT Nadine.

Le maire donne lecture des procès-verbaux de la réunion du 04 juin 2021. Les Conseillers Municipaux présents signent le registre sans émettre de remarque. Monsieur Eric MAITROT est désigné secrétaire de séance.

### **Organisation du 14 juillet :**

Le Maire rappelle les conditions sanitaires à respecter pour l'organisation du 14 juillet, à savoir le respect des distanciations sociales et des gestes barrières applicables à compter du 30 juin. Les buvettes et petites restaurations sont organisées en fonction du protocole applicable aux cafés et restaurants. A compter du 30 juin, elles peuvent être organisées sans jauge en plein air et en intérieur. La consommation débout restera interdite.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité le programme suivant, sous condition météo, qui sera distribué dans les boîtes aux lettres avec une réponse demandée pour le 10 juillet. Le programme de l'organisation sera établi avec les membres de la commission des fêtes et de l'association le vendredi 09 juillet à 19 h.

A partir de 12h00 un repas sera servi à la salle communale (entrée froide – 2 saucisses – 1 lard – chips – fromage – un dessert) au prix de 7 € (gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans), les boissons sont en sus. A partir de 15h00 : loterie femmes, distribution aux enfants, de 15h30 : quilles hommes et divers jeux.

### **Contrat de location de la salle communale :**

Le Maire rappelle que suite à la rénovation de la salle et l'obtention d'une subvention au titre de la DETR, la commune s'était engagée à maintenir les prix de location en l'état pour une durée de 5 ans.

Il est demandé de savoir si le nombre maximum de 80 personnes peut être modifié suite à l'agrandissement de la salle.

Après délibération, Le Conseil Municipal, décide, d'ajouter au contrat de location le tarif de 30 € pour la location pour une soirée par des jeunes de la commune (jusqu'à 20 ans).

Il convient également d'ajouter Amélie FEUVRIER en tant que personne à contacter pour la remise des clés et les états dans lieux en l'absence de Valérie BAILLEUX-RAMEAU.

### **Devis protection des baies vitrées :**

Le Maire porte à la connaissance des Conseillers Municipaux le devis de la société MCL Sérigraphie comprenant la pose d'adhésif sur les baies vitrées en 2 variantes, une première d'un montant de 175 € HT (pose de 2 bandes de 6670 x 100 mm), une deuxième de 325 € HT (sur hauteur de 1400) et la pose d'un bandeau (2 blason en déportés et texte : salle communale) pour un montant de 520 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter la variante 1 pour la protection des baies vitrées pour 175 € HT et la pose d'une enseigne pour 520 € HT.

### **Commissions des bois :**

Le Président de la commission fait le constat que plusieurs hêtres souffrent actuellement de la sécheresse et qu'ils doivent être exploités au plus tôt tant qu'ils sont encore commercialisables.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide le martelage des coupes 47 – 48 et environnantes afin d'avoir une estimation des cubages et ensuite arrêter le mode d'exploitation (bois façonné ou sur pied). Les têtes d'arbres seraient mises à disposition des affouagistes.

Dans le même esprit, le Conseil Municipal décide du martelage de la coupe 52 et des coupes environnantes.

Le Conseil Municipal arrête au samedi 04 septembre 2021, 10h00, la visite sur le terrain avec le garde. L'ensemble des conseillers sont conviés à y participer.

Il est demandé au Président et à M Grégoire VENTURI de se rapprocher de M Alexandre BRION pour vérifier si la facture relative à son affouage (3€ stère) et à la cession de bois délivré par l'ONF (5€ stère) est bien conforme.

Le conseil Municipal laisse le soin à l'ONF de fixer le prix plancher pour la vente de la parcelle 4 le 10 septembre 2021.

### **Compte rendu de réunions :**

- M Romaric FOULON fait le compte rendu de la réunion de SIVOM qui s'est tenue le 24 juin 2021
- Mme Valérie BAILLEUX-RAMEAUX donne le compte rendu du Conseil d'école qui s'est déroulé le 28 juin 2021

### **Informations et questions diverses :**

- Réunion SEQUANA le 05/07/2021
- ERDF : travaux prévus sur les lignes haute tension en 2022 / 2023
- Groupama : assurances de la cabane de chasse à compter du 01/07/2021

La séance est levée à 12 h 00